Document generated on 10/12/2024 5:24 a.m.

Relations

Multimédias

Number 778, May–June 2015

URI: https://id.erudit.org/iderudit/77935ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this review

(2015). Review of [Multimédias]. *Relations*, (778), 41–41.

Tous droits réservés © Relations, 2015

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

DOCUMENTAIRE

L'EMPREINTE

RÉALISATION : YVAN DUBUC ET CAROLE POLIQUIN
PRODUCTION : ISCA FILMS
QUÉBEC, 2014, 88 MIN.

Le documentaire d'Yvan Dubuc et Carole Poliquin prend la forme d'une enquête historique et collective intrigante : il suit l'acteur Roy Dupuis dans une quête des racines de l'identité québécoise qu'il mène, entre autres, auprès de divers intervenants, dont les anthropologues Serge Bouchard et Nicole O'Bomsawin, et le sociologue Denys Delâge, connu pour ses travaux sur la relation étroite entre les Autochtones et les colons de la Nouvelle-France. L'argument fort, qui se construit tout au long du film, est que la culture et l'identité québécoises doivent beaucoup plus qu'on ne le croit aux Autochtones.

En effet, dès le début de la colonie, au XVIe siècle, les colons français ont eu besoin des Autochtones pour s'adapter à un environnement inconnu et faire fructifier le commerce des fourrures. Au passage, selon Serge Bouchard, les Français venus « civiliser les Sauvages » se seraient plutôt « ensauvagés » en « prenant le bois », où ils pouvaient bénéficier d'une liberté inconnue jusque-là. Selon Denys Delâge, c'est la conquête anglaise qui a mis fin à ce métissage, les Canadiens-français préférant le nier afin d'être considérés comme « civilisés » par leurs nouveaux maîtres britanniques et ainsi éviter de connaître le sort réservé aux « Sauvages ». C'est donc avec la mémoire refoulée des mythiques 150 premières années de collaboration et d'échange entre Français et Autochtones – collaboration qui aurait laissé une forte « empreinte » – qu'Yvan Dubuc et Carole Poliquin invitent les Québécois à renouer.

Mais dans quels domaines trouve-t-on la marque de cette empreinte culturelle ? Selon les réalisateurs, elle semble couvrir très large, mais on en repère quatre niveaux : économique, politique, judiciaire et moral. D'abord, il y aurait une filiation entre le partage équitable des ressources prôné du côté autochtone et la vivacité du coopératisme québécois, le régime fiscal visant à atténuer les écarts de richesse et l'importance du secteur communautaire agissant en solidarité avec les plus démunis. Ensuite, la recherche de consensus et le refus des rapports hiérarchiques qui caractérisent la prise de décision dans plusieurs milieux de travail québécois emprunteraient à la « démocratie participative » autochtone. De même, il y aurait un rapprochement entre la justice réparatrice autochtone et la place laissée à la réhabilitation et à la médiation dans l'approche judiciaire québécoise. Enfin, la vigueur du mouvement féministe québécois, le nombre élevé d'unions libres dans la province et la présence grandissante d'institutions éducatives interculturelles auraient des origines dans la place importante accordée aux femmes chez les peuples autochtones ainsi que dans la liberté sexuelle et l'ouverture à la différence qui caractériseraient les Premières Nations.

En somme, les réalisateurs affichent une volonté nette de remettre en cause la mémoire collective québécoise et les rapports aujourd'hui plus conflictuels avec les Premières Nations. En avant-première, Dubuc et Poliquin affirmaient d'ailleurs sans ambages qu'ils voulaient rompre avec l'approche culpabilisante souvent prônée lorsque vient le temps d'aborder les colonialismes canadien et québécois, notamment dans le documentaire de Richard Desjardins, *Le peuple invisible* (2007).

Bien que cette approche parte de bonnes intentions, elle donne toutefois un caractère partial et nationaliste au documentaire, qui tend à enfermer l'Autochtone dans une représentation idéalisée. À force de ne miser que sur ce qui rapproche les Québécois des Autochtones et de n'interroger que des gens qui partagent le point de vue des réalisateurs, on a l'impression qu'une part de la réalité est éclipsée.

D'abord, les débuts de la colonie française n'étaient pas idylliques. On a bien tenté d'évangéliser les « Sauvages », après tout. Ensuite, le colonialisme du XVIe siècle n'avait pas les moyens technologiques de celui du XIXe siècle. Nous ne savons pas ce que serait devenu le colonialisme français sans la conquête britannique. De plus, cette dernière n'exonère pas les Québécois de leur responsabilité collective, eux qui ont pris part au colonialisme canadien, notamment avec les pensionnats autochtones et la colonisation du territoire. Dubuc et Poliquin, en voulant faire l'apologie d'une hybridité bienheureuse des identités, n'en parlent évidemment pas. Au final, ce documentaire est à voir, mais en gardant à l'esprit les aspects « culpabilisants » que Desjardins documente si bien dans *Le peuple invisible*.

MICHAËL SÉGUIN